

## Profil de poste

### Directrice ou directeur

#### Département de l'éducation et de la prévention

**Groupe de fonctions :** Directeur / directrice

**Date d'entrée en poste :** dès que possible

**Affectation :** 8, rue Auber, 75009 Paris

---

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) est une autorité publique indépendante chargée de définir et de mettre en œuvre les actions de lutte contre le dopage dans le sport. Elle remplit à cet effet des missions d'éducation, de prévention, de contrôle, de réglementation et de sanction. Elle coopère également au niveau international avec l'Agence mondiale antidopage et avec les organisations antidopage signataires du code mondial antidopage.

L'AFLD s'inscrit depuis plusieurs années dans une importante dynamique de transformation et se développe dans tous les domaines de son activité.

### 1. Contexte du poste et relations fonctionnelles

Le département de l'éducation et de la prévention (DEP) est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'éducation à destination des principaux publics de l'Agence, en lien avec le ministère des sports et les partenaires du mouvement sportif. Le DEP assure la formation et l'évaluation des éducateurs antidopage agréés par l'Agence et développe les ressources pédagogiques pour soutenir les actions des éducateurs et permettre aux référents antidopage de mettre en œuvre leur plan de prévention fédéral.

La mise en œuvre du plan d'éducation nécessite de disposer de ressources adaptées sur tout le territoire national afin de garantir une proximité d'action avec les principaux publics de l'Agence (sportifs de haut-niveau, encadrement technique et médical des sportifs, pratiquants amateurs, jeune public, etc.). L'AFLD souhaite franchir un nouveau cap : celui de la territorialisation de son action. Cette territorialisation intègre une double dimension : se rapprocher géographiquement des publics prioritaires du pool d'éducation, mais aussi toucher de nouveaux publics en dehors du haut-niveau, essentiellement présents au niveau local.

L'organisation du DEP s'articule autour de deux pôles – « Animation des réseaux et formation » et « Publics et partenariats » – avec chacun à sa tête une directrice adjointe ou un directeur adjoint. Chaque pôle est actuellement composé de deux ou trois personnes.

### 2. Activités principales du poste

Sous la responsabilité de la secrétaire générale adjointe, **la directrice ou le directeur** aura pour missions :

#### A. Pilotage du plan d'éducation de l'Agence

- Piloter la réflexion stratégique du département, l'élaboration du programme annuel d'éducation et sa mise en œuvre opérationnelle ;
- Superviser le développement des ressources pédagogiques pour les différents publics ;

- Organiser la coordination des événements et des interventions du département sur le terrain ;
- Piloter l'évaluation du programme annuel d'éducation ;
- Représenter et porter les positions de l'Agence auprès des partenaires.

### **B. Encadrement d'équipe et supervision de l'activité**

- Encadrer l'équipe du département et superviser l'animation du réseau des éducateurs et des animateurs antidopage ;
- Participer à la construction du budget et veiller à son respect ainsi qu'à l'optimisation des ressources du département ;
- Assurer un *reporting* régulier des activités du département auprès de la secrétaire générale adjointe en charge du département, du secrétaire général, de la Présidente et du collègue de l'Agence.

### **C. Collaboration avec les partenaires**

- Développer et entretenir les relations avec les partenaires territoriaux (services déconcentrés de l'Etat, établissements du réseau « grand INSEP », collectivités territoriales, etc.), nationaux (mouvement sportif, institutions) et internationaux (Agence mondiale antidopage [AMA], organisations antidopage, etc.) ;
- Articuler avec les autres organisations antidopage, notamment les fédérations internationales, la politique d'éducation ;
- Collaborer avec les autres organisations antidopage et promouvoir le savoir-faire de l'Agence ;
- Explorer de nouveaux partenariats qui contribueront à la diffusion des valeurs du sport propre auprès du grand public et, en particulier, des jeunes ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie générale de l'Agence.

Afin de mener à bien ses missions, cette personne sera amenée à échanger et à collaborer de manière continue avec :

- en interne : l'ensemble des services de l'Agence
- en externe : les partenaires de la communauté sportive, notamment les fédérations nationales et internationales, le ministère des sports, le CNOSF (Comité national olympique et sportif français), le CPSF (Comité paralympique et sportif français), l'INSEP et les membres du réseau Grand INSEP, l'ANS (Agence nationale du sport), les ligues professionnelles, les syndicats de sportifs, les services déconcentrés de l'État, les AMPD (Antennes médicales de prévention du dopage), l'AMA (Agence mondiale antidopage) et les autres organisations nationales antidopage.

## **3. Profil du titulaire**

Titulaire d'un diplôme BAC+ 5 ou équivalent et possédant une expérience professionnelle de plusieurs années, la candidate ou le candidat :

- Dispose d'une excellente connaissance du milieu sportif et d'une expérience significative dans son organisation ;
- Dispose d'une bonne connaissance ou d'une expérience de l'antidopage ou est familier des enjeux inhérents à ce domaine d'activité ;
- Possède une expérience solide dans l'encadrement d'équipes ;
- Fait preuve d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur, d'autonomie, d'initiative, de proactivité et d'organisation ;
- Est capable d'assurer un suivi administratif rigoureux, aux fins de pilotage de l'activité du département et de *reporting* ;
- Doit faire preuve de créativité et être force de proposition ;

- Démontre une aisance d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Montre un intérêt pour le travail en équipe, avec des personnes aux profils variés ;
- Fait preuve de disponibilité (possibilité d'horaires atypiques et de déplacements fréquents) ;
- Justifie d'une bonne maîtrise de l'anglais, à l'écrit et à l'oral, et des outils informatique (Excel, Word, PowerPoint, etc.) ;

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement, ou par un contractuel sur la base d'un contrat de droit public dont la durée est à déterminer.

Les missions peuvent être télétravaillées dans la limite de deux jours hebdomadaires et sous réserve des nécessités de service.

Merci de soumettre votre **candidature** (CV + lettre de motivation)  
**d'ici le 26 juin 2026 à :**

Agence française de lutte contre le dopage  
Secrétariat général  
Service de l'administration générale et des systèmes d'information  
8 rue Auber 75009 PARIS

ou par courriel : [recrutement@aflid.fr](mailto:recrutement@aflid.fr)